

## Le périscolaire à Saint Charles

### Année scolaire 2019-20

Chers parents,  
Voici les précisions du temps périscolaire, le coût, les activités :

#### L'organisation du périscolaire à Saint Charles :

Heures	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Maternelle+CP	Élémentaire	Maternelle+CP	Élémentaire	Maternelle+CP	Élémentaire	Maternelle+CP	Élémentaire
7h30-8h	Garderie <b>1,05€</b>	Récré	Garderie <b>1,05€</b>	Récré	Garderie <b>1,05€</b>	Récré	Garderie <b>1,05€</b>	Récré
8h-8h45		Etude surveillée <b>1,05€</b>		Etude surveillée <b>1,05€</b>		Etude surveillée <b>1,05€</b>		Etude surveillée <b>1,05€</b>
16h30-17h	Garderie <b>2,10€</b>	Récré	Garderie <b>2,10€</b>	Récré	Garderie <b>2,10€</b>	Récré	Garderie <b>2,10€</b>	Récré
17h-18h		Etude surveillée <b>2,10€</b>		Etude surveillée <b>2,10€</b>		Etude surveillée <b>2,10€</b>		
18h-18h30		Garderie		Garderie		Garderie		

#### Le coût :

Paiement : facturation mensuelle (séparée de la scolarité) par prélèvement le 15 de chaque mois.

Accueil périscolaire et prise en charge / école et maternelle :

- lundi, mardi, jeudi :
  - Matin : 7h30-8h45.
  - Soir : 16h30-18h30.
- Vendredi :
  - Matin : 7h30-8h45.
  - Soir : 16h30-18h00.

Accueil périscolaire et prise en charge / collège :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
  - Soir : 16h30-18h00.